

Septembre 2015

Pays des Ecrins

DIAGNOSTIC TERRITORIAL
réalisé dans le cadre de la
candidature Espace valléen





Le Pays des Ecrins, un territoire de haute montagne aux multiples facettes



Un territoire de haute montagne au Nord des Hautes-Alpes



Située au nord du département des Hautes-Alpes, la Communauté de communes du Pays des Ecrins a été créée le 14 décembre 2000. Elle compte 9 communes.



Superficie : 462 km²

Nombre d'habitants : 6 624 habitants (RGP 2011)

Densité de population : 14,3 hab. / km²
(25 à l'échelle départementale)

Communes	Nombre d'habitants (2011)
Champcella	176
Freissinières	203
L'Argentière-La Bessée	2 322
La Roche-de-Rame	847
Les Vigneaux	488
Pelvoux	471
Puy-Saint-Vincent	292
Saint-Martin-de-Queyrières	1 073
Vallouise	752



Un territoire d'accueil de populations (1)



- **Une croissance démographique de + 3 % entre 2006 et 2011** (6 432 à 6 624 habitants, RGP 2011), régulière depuis 1990, cependant inférieure à celle du reste du département des Hautes-Alpes (+ 6 % entre 2006 et 2011).

Une croissance portée en même proportion par le **solde naturel** et par le **solde migratoire** (+ 0,3 % par an entre 2006 et 2011).

- **Une population relativement jeune**

La part des moins de 30 ans est stationnaire depuis 1999 (mais sous-représentée du fait notamment des départs d'étudiants) et celle des plus de 60 ans, bien qu'en augmentation, est la même qu'à l'échelle du reste du département (16 % de plus de 60 ans en 2011).

- **Une faible mobilité résidentielle**

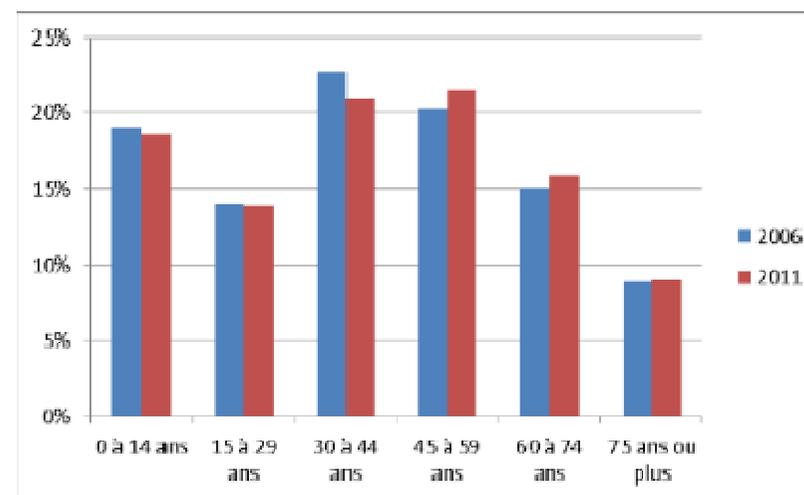
93,2 % des habitants résidaient dans la même commune 1 an auparavant, 97,6 % dans le même département.

- **Nouveaux arrivants**

De nombreux étrangers s'installent notamment des Néerlandais aux Vigneaux. On assiste également à l'arrivée de familles qui souhaitent changer de cadre de vie et de jeunes sportifs avec les centres de formation, qui décident de rester vivre sur le territoire.

	CCPE	Hautes-Alpes
2006	6 432	130 479
2011	6 624	138 605
Evolution en %	+ 3	+ 6

Source : INSEE, RGP



Source : INSEE, RGP



Un territoire d'accueil de populations (2)



- Les projections d'évolution démographiques réalisées par l'INSEE permettent d'obtenir, selon des hypothèses prenant en compte les grandes tendances de fécondité, de mortalité et de migration de chaque territoire, des **projections de croissance de la population et de structure populationnelle par âge à horizon 2040**.

Si ces projections démographiques ne sont pas disponibles au niveau du territoire à l'étude, elles le sont, à un niveau infra-départemental, pour les territoires réunis du Pays du Grand Briançonnais et du Pays Gapençais (*Source : Projections démographiques territoriales à l'horizon 2040, Territoire du Pays du Grand Briançonnais et du Pays Gapençais, INSEE. Diagnostic local de santé Ville de Briançon – Mai 2014*).

- Ainsi, selon le scénario central, les projections démographiques prévoient sur ce territoire **une croissance modérée et un important vieillissement de la population à horizon 2040** qu'il convient d'anticiper, avec :
 - Une croissance globale de la population entre 2007 et 2040 de 18,4 %, soit un taux de croissance annuel moyen de 0,5 % ;
 - Une augmentation significative de la population de 60 ans et plus, de l'ordre de + 84 % entre 2007 et 2040, soit un taux de croissance annuel moyen de 1,9 % pour cette classe d'âge ;
 - Une augmentation encore plus marquée de la population de 80 ans et plus, de l'ordre de + 159 %, soit un taux de croissance annuel moyen de 2,9% pour cette classe d'âge ;
 - Une évolution significative de la pyramide des âges avec une part des personnes âgées de 60 ans et plus qui passerait de 23,6% en 2007 à 36,8% en 2040.



Un territoire de montagne au climat favorable



- **Un cadre de montagne et de haute montagne :**
 - Au nord : sommets et glaciers du Massif des Ecrins qui culmine à 4 102 mètres ;
 - A l'est : massif dolomitique de Montbrison ;
 - Au sud : chaînon calcaire qui domine la vallée de la Durance, de Peyre Eyraute au Pic du Béal Traversier ;
 - A l'ouest : masse gréseuse de la Tête de Vautisse aux Petits et Grands Piniers.
- **Des sites d'intérêt majeur liés à la haute montagne:**
 - Le Pré de Madame Carle ;
 - Dormillouse ;
 - Entre-Les-Aygues ;
 - Le Fournel.
- **Un resserrement des vallées au-dessus d'Embrun qui facilite la montée de vents chauds de la Provence jusqu'au pied du Pelvoux :**
 - Une faible pluviosité et un fort ensoleillement, notamment sur les versants orientés sud ;
 - Un refroidissement du climat au-dessus de 1500-2000 mètres d'altitude et des conditions d'enneigement globalement favorables ;
 - Une situation relativement protégée des vents (hormis l'axe de la Durance).



Glacier noir et barre des Ecrins © PNE



Les Vigneaux et le Sommet du Pelvoux
© PNE



Un territoire aux accès contraints mais multiples (1)



- **Un axe routier, colonne vertébrale en fond de vallée** : la N94 qui relie Gap à Montgenèvre, aux portes de l'Italie ;
- Des **accès secondaires** via des cols de haute-montagne, Lautaret, Galibier et Montgenèvre notamment ;
- Une gare TGV à Oulx (1h) et Valence (2h30) ;
- Aéroports les plus proches : Aix-Marseille et Turin ;
- Des trajets quotidiens domicile-travail/études vers Gap et Briançon.

Temps de parcours :

Briançon – L'Argentière-La Bessée : 15min

Grenoble – L'Argentière-La Bessée : 2h

Gap – L'Argentière-La Bessée : 1h

Aix-en-Provence – L'Argentière-La Bessée : 2h30

Oulx – L'Argentière-La Bessée : 1h (Paris en train à 4h30)

Turin – L'Argentière-La Bessée : 2h

- **Des facteurs favorisant la dépendance à la voiture et une forte motorisation des ménages** : physionomie territoriale, faible densité urbaine, diffusion de l'habitat, concentration des équipements et des emplois, échanges avec l'agglomération briançonnaise (nombreuses relations domicile-travail et domicile-étude vers le pôle briançonnais).
- **Un trafic routier soumis aux fortes saisonnalités de la fréquentation touristique** : accès aux stations rendu complexe en hiver, chassés-croisés les week-end, surcharge des réseaux routiers secondaires en été.



L'accès au territoire de la CCPE © CCPE



Un territoire aux accès contraints mais multiples (2)



Analyse issue de l'étude de mobilité générale de décembre 2011 - *Source* : rapport Eureca

Thèmes	Particularités du Pays des Ecrins
Routes	<ul style="list-style-type: none"> • Axe routier principal du Val de Durance permettant la liaison vers Briançon et l'Italie : RN94. • Croissance du trafic routier en périodes de pointe (hiver et été). • Réseau routier secondaire de petit gabarit avec traversée de bourgs. • Problématique d'accès routier aux stations de ski et problématique de stationnement.
Voies ferrées	<ul style="list-style-type: none"> • Axe ferroviaire Aix/Marseille – Manosque – Briançon : voie unique. • Gare de l'Argentière-Les Ecrins : un point d'entrée essentiel sur les Ecrins, notamment train de nuit vers Paris • 25 trains par jour entre Briançon et Gap passent par l'Argentière. • Offre de liaison Gare-Stations. • Trains des neiges. • Proximité du TGV à Oulx.
Transports collectifs interurbains	<ul style="list-style-type: none"> • Offre du Département des Hautes-Alpes et de la Région PACA. • Le Pays des Ecrins est une autorité organisatrice de second rang qui met en œuvre différents services de transports collectifs (urbains et interurbains) en coordination avec le Département (au travers d'un conventionnement). • Offre peu lisible et compliquée. • Réseau adapté à la desserte des stations de ski. • Transport des salariés/saisonniers nécessitant une adaptation des horaires. • Fréquentation essentiellement scolaire hors vacances et essentiellement orientée vers les stations durant les vacances scolaires. • Offres spécifiques : navettes marchés, navettes 3ème âge...
Transports collectifs urbains	<ul style="list-style-type: none"> • Offre urbaine à l'Argentière. • Fréquentation scolaire.



Un territoire aux accès contraints mais multiples (3)



Analyse issue de l'étude de mobilité générale de décembre 2011 - *Source* : rapport Eureca

Thèmes	Particularités du Pays des Ecrins
Aménagements cyclables	<ul style="list-style-type: none"> • Les Ecrins sont un espace VTT labellisé FFC (160km de pistes, 15 circuits) mais l'offre n'apparaît pas assez diversifiée (accès famille notamment) • Existence d'un schéma départemental vélo et régional en cours de révisions qui n'ont pas réellement amorcé leur phase de réalisation sur le secteur malgré le repérage de voies vertes ou d'itinéraire structurant sur le Val de Durance.
Offre écomobile	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un portail de covoiturage à l'échelle du département. • Aucune promotion locale des solutions écomobiles. • Existence d'écoliaisons en été au niveau de sites de fréquentation touristique (Dormillouse, Pré de Mme Carle).
Aéroport	<ul style="list-style-type: none"> • Liaison LER et liaisons spécifiques au tourisme hivernal (navettes blanches).



Navettes du Pays des Ecrins © CCPE



Mobilité territoriale : les principaux enjeux



- L'absence de desserte du territoire par des infrastructures majeures de transport (autoroute, aéroport, TGV) ;
- La voiture, principal moyen de la mobilité interne (taux de motorisation des ménages supérieur à la moyenne départementale) ;
- La gestion des flux de circulation liés à la fréquentation touristique du territoire : les déplacements sur le territoire mais aussi vers les sites hors du Pays des Ecrins sont différents en saison dite creuse, mais aussi entre la saison hivernale et estivale ;
- Le manque de lisibilité et de coordination de l'offre de transports en commun (SNCF, LER de la Région PACA, Conseil départemental, CCPE) ;
- La faiblesse de l'offre de transports collectifs pour les actifs ;
- Le faible recours aux modes doux de déplacement (vélo, marche) et au covoiturage.



Un territoire nature : les protections existantes



- Les zones NATURA 2000
- Les ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)
- Les ZICO (Zone Importante pour la protection des oiseaux)

Une multitude de périmètres de protection se superposant définissant des secteurs plus ou moins contraignants.

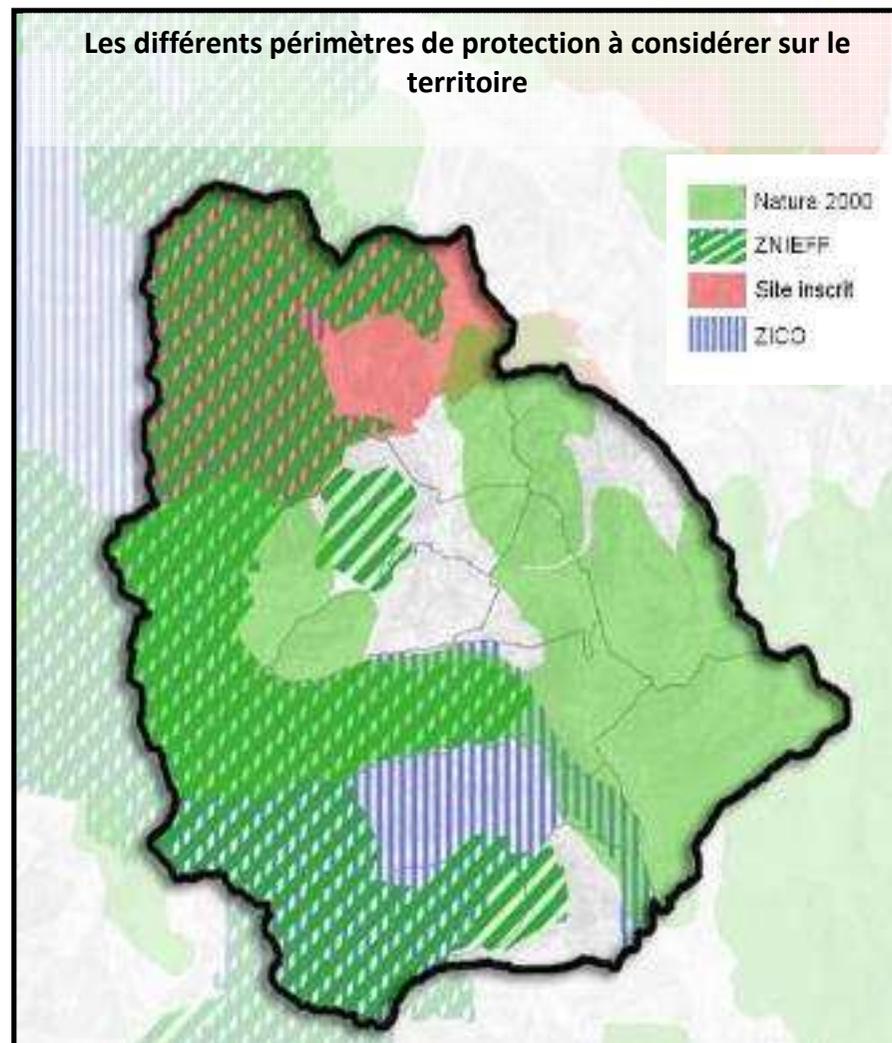


Schéma intercommunal d'urbanisme © CCPE



Un territoire nature : le Parc national des Ecrins



- Un des 10 parcs nationaux français ;
- Un atout indéniable pour le territoire, son image et son développement intégré ;
- 7 communes dans l'aire d'adhésion du Parc National des Ecrins dont certaines ont une partie de leur territoire dans la zone cœur ;
- Toutes les communes du territoire ont adhéré à la charte du Parc national des Ecrins en juillet 2013.



Territoire du Parc national des Ecrins © PNE

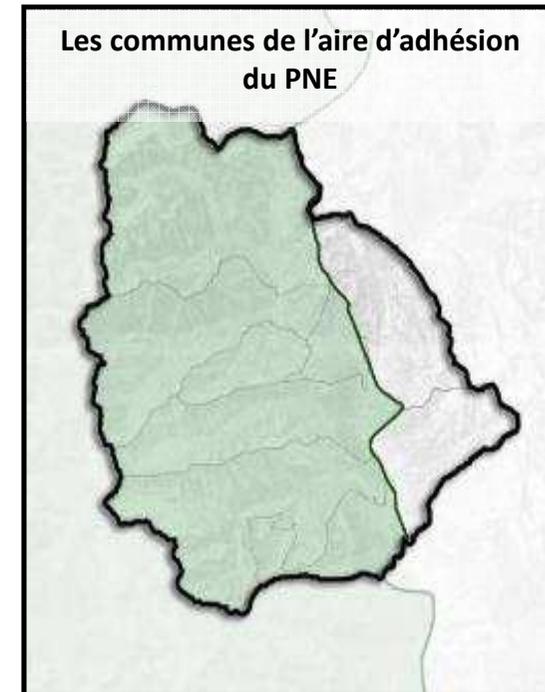


Schéma intercommunal d'urbanisme © CCPE

Une multitude de périmètres de protection se superposant définissant des secteurs plus ou moins contraignants.

Source des cartes à intégrer



Un territoire nature qui s'adapte au changement climatique



Le Pays du Grand Briançonnais, associé au Parc Naturel Régional du Queyras, a été labellisé en 2015 par le Ministère de l'Écologie « **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** » (TEPCV).

Il doit se positionner comme un territoire d'excellence de la transition énergétique car :

- Il possède de nombreux atouts pour son autonomie d'approvisionnement (bois, ensoleillement, débit hydraulique, géothermie) ;
- Le potentiel de rénovation énergétique du parc immobilier est énorme, le parc immobilier touristique étant vieillissant et fortement marqué par le tout-électrique ;
- Le territoire est marqué par de nombreux déplacements motorisés ;
- La croissance de l'économie « verte » comporte un fort potentiel de création d'emplois pour le territoire : réhabilitation énergétique, éco-construction, développement de la filière bois-énergie, production décentralisée d'énergies renouvelables... ;
- Le territoire dispose d'une forte expertise (Energie Développement Services du Briançonnais, SEM Seve) ;
- Dans un contexte de changement climatique et de renchérissement du coût des énergies, la provenance essentiellement régionale des clientèles est constituée une réelle opportunité.



© Ademe



Un territoire nature qui s'adapte au changement climatique



Les actions TEPCV du Pays du Grand Briançonnais s'insèrent dans les six domaines d'intervention suivants :

- Réduction de la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public
- Diminution des émissions de gaz à effet de serre et des pollutions liées aux transports
- Développement de l'économie circulaire et de la gestion durable des déchets
- Production d'énergies renouvelables locales
- Préservation de la biodiversité, protection des paysages et promotion d'un urbanisme durable
- Promotion de l'éducation à l'environnement, de l'éco-citoyenneté et mobilisation des acteurs locaux.



© Ademe





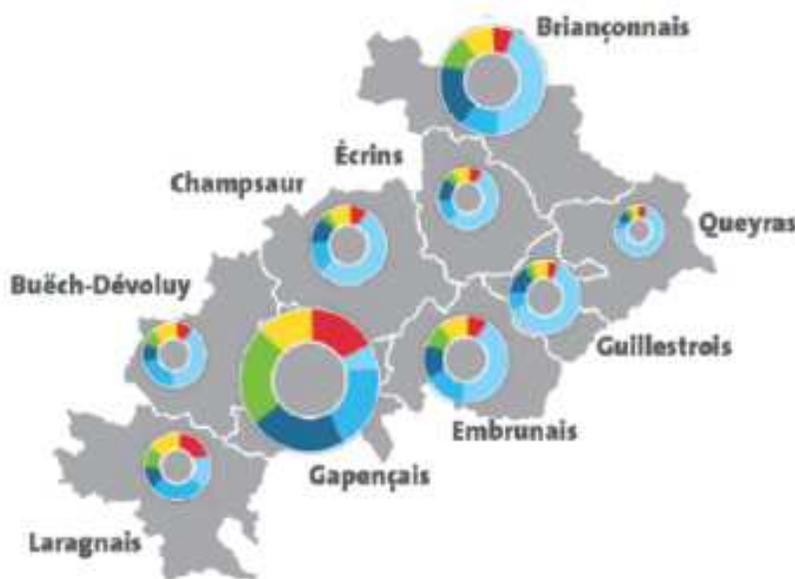
Le Pays des Ecrins, un territoire où l'on entreprend



Les moteurs du développement économique



- Selon la théorie de la « base économique » (Laurent Davezies), le développement des territoires s'explique non par leur capacité à créer de la richesse mais par leur capacité à attirer des ressources et des revenus. Il existe ainsi 4 moteurs de développement : public, social, productif et résidentiel (cf. schéma ci-dessous).
- Le Pays des Ecrins, comme l'ensemble du département des Hautes-Alpes, tire majoritairement ses revenus de **l'économie résidentielle** (et donc de la captation de revenus) plutôt que de la production de richesses. Au sein de la base résidentielle, les **dépenses des touristes** sont prépondérantes.



Moteurs de développement DDT05

- **Public 13%** : revenus des trois fonctions publiques ;
- **Social 10,9%** : prestations sociales et sanitaires ;
- **Productif 11,8%** : revenus du capital et du travail liés à la vente à l'extérieur du territoire de biens et de services ;
- **Résidentiel** : revenus des résidents travaillant hors zone (16,9%), pensions de retraites (15,7%) et **dépenses des touristes (31,7%)**.



Les moteurs de développement dans les Hautes-Alpes (Source : schéma départemental du tourisme)



Une agriculture en recherche d'un nouveau modèle économique



Vers un nouveau modèle économique de petites unités qui produisent, transforment et vendent sur le territoire :

- Les entreprises du secteur agricole ne représentent plus que **5 % des établissements** et **3 % des emplois** (11 % et 5 % dans le département des Hautes-Alpes. *Source : RGP 2011*) ;
- Entre 2000 et 2010, 18 exploitations agricoles ont disparu (- 27 %), représentant une diminution de la Surface agricole utile (SAU) de 25 % (3 163 hectares en 2010) *Source : AGRESTE, 2012* ;
- L'activité est menacée par le vieillissement des exploitants agricoles et la difficulté de transmission / reprise des exploitations ;
- Les exploitations agricoles sont principalement orientées vers une la production animale (ovins et caprins 66 %, bovins 20 %). La polyculture élevage et apiculture représente 14 % des exploitations. 3 exploitations en agriculture biologique sont recensées sur le territoire ;
- Il y a une méconnaissance, y compris par les habitants, de toutes les activités présentes ;
- Les initiatives telles que les AMAP, les réflexions sur les circuits courts et l'installation d'un point de vente rencontrent un franc succès signe d'une volonté de mieux travailler sur cette thématique ;
- Mais absence de produits de terroir identifiés comme marqueurs du territoire

Contrairement à d'autres territoires alpins (Beaufortin, Aravis, voire même Queyras) le développement touristique ne repose pas sur l'activité agricole (quelques actions lancées par un office du tourisme). A l'inverse, la quasi-disparition de l'activité agricole se traduit par des impacts paysagers majeurs : mitage, extension de l'urbanisation, extension des zones boisées.

Communes	Nombre d'exploitations agricoles (2010)
Champcella	3
Freissinières	5
L'Argentière-la-Bessée	9
La Roche-de-Rame	6
Les Vigneaux	2
Pelvoux	4
Puy-Saint-Vincent	1
Saint-Martin-de-Queyrières	7
Vallouise	12



© PNE



Une activité industrielle marquant le territoire



- **Un passé industriel riche**
 - L'histoire industrielle du Pays des Ecrins débute dès le XVIII^{ème} siècle avec l'extraction minière du plomb argentifère à L'Argentière-La Bessée. Dans les années 1950-1970, Péchiney fait travailler, de manière directe ou non, 1 500 personnes sur une ville de 2 400 habitants !
 - Après les chocs pétroliers, l'activité industrielle va décliner régulièrement jusqu'à la fermeture des sites de L'Argentière en 1986 et La Roche-de-Rame en 2012 ;
 - La production d'hydroélectricité tient toujours une place importante sur le territoire ;
 - Aujourd'hui, le secteur industriel représente 6 % des emplois (2011) et 7 % des établissements (2013) avec des petites industries spécialisée dans le plastique ou en blanchisserie. *Source : INSEE.*



Usine de l'Argentière © Dauphiné Libéré

Ce patrimoine est aujourd'hui vecteur de valorisation du territoire : visite des musées, visite des mines d'argent, circuit industriel, circuit Pôle d'Excellence Rurale (PER) sur l'hydroélectricité...

Une filière bois à structurer



- Une filière bois complète sur le territoire : première transformation (exploitations forestières et scieries), deuxième transformation (construction-charpente), ébénisterie et bois-énergie.
- Elle représente des petites structures souvent peu connectées entre elles. Ainsi, en deuxième transformation, une partie des bois sortent du territoire pour subir une transformation en Rhône-Alpes ou en Italie, tandis qu'une majorité des bois transformés sur le territoire provient de Scandinavie, de Russie, des pays de l'Est ou d'autres régions françaises ;
- Le territoire du Pays des Ecrins est concerné par la **Charte forestière du Pays du Grand Briançonnais**, dont les principales actions visent à améliorer les conditions de mobilisation du bois, sécuriser les approvisionnements, assurer la pérennité des peuplements forestiers, pérenniser et développer les formations de mélèzin ;
- Sur les Ecrins, une Fête du Bois est organisée dans la zone artisanale de Pont La Lame à Saint-Martin-de-Queyrières chaque année depuis 5 ans. Celle-ci permet de valoriser l'ensemble de la filière : exposition des savoir-faire, visite d'entreprises, démonstration, table-ronde sur les certification bois...

Une forêt publique constituée à 75 % de mélèzes



© PNE



© PNE



L'artisanat / le BTP : un secteur en mutation



- L'artisanat (dont la construction) représente aujourd'hui 68,6 % des établissements sur le territoire et 12,2 % des emplois ;
- Il s'agit principalement de TPE dans les domaines de l'électricité, la plomberie/chauffage, la peinture, la charpente, la maçonnerie et la menuiserie ;
- Les entreprises souffrent de la crise. Les marchés de construction de résidences de tourisme comme de logements sont peu nombreux ;
- Les PME sont donc très touchées : obligation de s'adapter au marché de rénovation et à la progression dans la construction bois.



© Ville de l'Argentière-la-Bessée



© OT de la Vallouise



Le commerce de proximité à soutenir



- Une relative dynamique à l'Argentière-la-Bessée et Saint-Martin-de-Queyrières ;
- Un secteur sinistré dans les villages de montagne, mais où le maintien des commerces de proximité reste une question essentielle ;
- La majorité de la consommation des ménages est réalisée sur le territoire (61,7 %). Le reste est orienté vers le Briançonnais (*Source : schéma de développement commercial du département des Hautes-Alpes 2009-2013, CCI*) ;
- Des marchés locaux sont présents à l'année sur les communes de L'Argentière-La Bessée (vendredi matin) et de Vallouise (jeudi matin), en saison à Puy-Saint-Vincent (mardi matin en été et lundi matin en hiver) ;
- Le commerce est rythmé par la saisonnalité de l'activité touristique.



© Ville de l'Argentière-la-Bessée



© OT de la Vallouise



Un accompagnement des entreprises



- **Les zones d'activité économiques**

Le territoire bénéficie de 3 lieux d'accueil complémentaires pour les activités économiques :

- ZA les Sablonnières (L'Argentière-La Bessée) – artisanat divers et BTP : 7 ha pour la plupart occupés ;
- ZA du Planet (La Roche-de-Rame) - artisanat et petite industrie (activité et stockage) : une partie de la zone est réservée pour l'accueil d'artisans locaux en expansion (lots modulables présentant une réserve foncière d'environ 12 à 15 000 m²) et une friche industrielle devrait faire l'objet d'une réhabilitation ;
- ZA Les Parchers (Vallouise) : zone actuellement pleine.

Deux projets de nouvelles zones d'activités sont en cours :

- ZA de Beauregard (L'Argentière-La Bessée) – artisanat, bureaux, commerce : 8 ha de zones d'activité ;
- ZA de Pont La Lame (St Martin de Queyrières) : destinée à accueillir des entreprises de la filière bois.

- **Luceo : le nouveau pôle d'initiatives économiques**

- Ouverture à la rentrée 2015 ;
- 600 m² d'espaces sont réservés à l'accueil des professionnels (11 entreprises dans des locaux de 8 à 24 m²) en pépinière ou hôtel d'entreprises ;
- Il concentre l'ingénierie administrative et technique de la CCPE dans le secteur économique.



© CCPE

- **Un accompagnement efficace**

Cette politique d'accompagnement et d'accueil des entreprises a permis de faire émerger d'autres activités complémentaires au développement touristique ;

- les services sont en plein essor : le territoire attire de nombreuses entreprises de services dans les domaines de la communication, des services à la personnes, de l'ingénierie...



Activité économique : les principaux enjeux



- La captation et la circulation des revenus issus de l'économie résidentielle sur le territoire ;
- Le maintien d'une activité agricole de qualité et le développement des circuits courts de distribution ;
- La modernisation de la filière bois notamment par une amélioration de l'équipement des entreprises et la valorisation des bois locaux dans la construction, autour de la certification « Bois des Alpes », tout en maintenant la biodiversité ;
- Le maintien d'une activité économique diversifiée (secteurs industriels, artisanaux) ;
- Le maintien des services et commerces existants et l'organisation d'une « continuité » de fonctionnement ;
- Le renforcement de la capacité d'accueil de nouvelles entreprises au travers d'équipements et de services adaptés.





Le Pays des Ecrins, un territoire où l'on vit et travaille à l'année comme en saison



Un maillage de services de proximité (1)



- **L'offre de soins**

Selon le diagnostic local de santé réalisé en mai 2014 pour la Ville de Briançon par Icône médiation santé, l'offre de soins de premier recours sur le Grand Briançonnais est **globalement satisfaisante** au regard des densités de professionnels de santé mais **inégalement répartie sur le territoire**, avec des problématiques d'accessibilité physique et d'adaptation aux variations de population en saison touristique.

Les équipements de santé sont principalement concentrés autour de Briançon. Les taux d'équipement en hospitalisation complète en médecine, chirurgie et obstétrique sont proches des taux départementaux et régionaux.

Les principaux enjeux :

- Le vieillissement des médecins généralistes et l'absence de relève ;
- La faiblesse de l'offre médicale spécialisée.



Maison de santé de la Durance
© CCPE

Cependant, le territoire a su se mobiliser et permettre l'accès aux soins. En effet, l'espace de santé de proximité de l'Argentière-la-Bessée accueille une **maison de santé pluri-professionnelle** (pôle de la Durance) qui héberge **2 médecins généralistes, un dermatologue, un cabinet de kiné-ostéopathie, un cabinet de pédicure-podologue et un cabinet « nomade »** prévu pour l'accueil ponctuel de professionnels de santé.

Le projet complémentaire de **maison de santé pluridisciplinaire à Vallouise** (pôle de la Gyronde) est en cours. A terme, il permettra de pérenniser l'offre de soins sur ce secteur et de créer une unité fonctionnelle et attractive. Ce pôle comprendra trois médecins généralistes avec cabinet de radiologie, trois kinésithérapeutes-ostéopathes, un dentiste et une pharmacie.



Un maillage de services de proximité (2)



- **L'offre médico-sociale**

- Structures médico-sociales pour personnes âgées : le taux d'équipement du Pays du Grand Briançonnais en maisons de retraite est proche de la moyenne régionale. Le taux d'équipement en accueil de jour pour personnes âgées est supérieur à la moyenne régionale. Le territoire possède une maison de retraite mais est en revanche dépourvu de foyers logements et d'hébergement temporaire pour personnes âgées ;
- L'association Vivre et Vieillir Chez Soi contribue au maintien à domicile des personnes fragilisées en leur apportant une aide médicale, sanitaire et sociale. Ses locaux sont à L'Argentière-La Bessée. Au travers de plusieurs services : un Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD), une Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA), un réseau de santé « Symbiose », une Méthode pour l'Autonomie et l'Intégration des personnes âgées (MAIA), un Service d'Aide à la Personne (SAP) ainsi qu'un réseau social.
- Prise en charge des personnes handicapées : Les taux d'équipement en structures médico-sociales destinées aux enfants handicapés sont inférieurs à la moyenne régionale. A l'inverse, les taux d'équipement en structures médico-sociales destinées aux adultes handicapés sont supérieurs à la moyenne régionale en ce qui concerne les structures d'hébergement et d'insertion professionnelle et proche de la moyenne régionale en ce qui concerne les services d'accompagnement.

Source : diagnostic local de santé réalisé en mai 2014 pour la Ville de Briançon par Icône médiation santé.



Un maillage de services de proximité (3)



- **Les services publics**

Le Relais Services Publics de l'Argentière-La-Bessée et son antenne de Pelvoux

Ils proposent un ensemble de services à la population, qui permettent de pallier à l'éloignement des administrations. Les usagers sont accueillis et peuvent demander des informations ou effectuer des démarches relevant de plusieurs administrations en un même lieu : emploi, famille, saisonniers, logement/habitat, transport, formation, création d'activités, métier, services d'aides à domicile ...

6 000 personnes sont accueillies chaque année pour profiter de 23 services différents.

Les agences postales intercommunales

Maintenir le service de La Poste sur le territoire du Pays des Écrins telle est la volonté conjointe des communes, de La Poste et la Communauté de Communes : services postaux (affranchissement, vente de produits, dépôt d'objet, retrait de lettres ou colis...) et certains services financiers (retrait d'espèces limité et versement d'espèces, de chèques, mandat cash).

5 Agences Postales Intercommunales sont présentes sur le territoire : La Roche-de-Rame, Puy-Saint-Vincent 1400, Puy-Saint-Vincent 1600, Pelvoux et Les Vigneaux.

La petite enfance

Trois crèches intercommunales d'une capacité d'accueil de 48 places sont présentes sur le territoire (L'Argentière-la-Bessée, La Roche-de-Rame, Pelvoux). Elles ne permettent toutefois pas de satisfaire à l'ensemble des demandes des familles. Leur accueil est complété par un réseau d'assistantes maternelles, dont l'activité est coordonné par un Relais Assistantes Maternelles (RAM) mutualisé à l'échelle des intercommunalités du Pays des Ecrins, du Guillestrois et de l'Escarton du Queyras.



Relais de Services Publics à l'Argentière
© CCPE



Un maillage de services de proximité (4)



- **Les services publics**

La jeunesse / prévention

Un lieu de vie à L'Argentière avec un accès Internet, des jeux, de la documentation... un lieu où les parents et les jeunes peuvent échanger entre eux et avec l'équipe éducative.

Egalement lieu d'accueil pour la Maison Départementale des Adolescents.

La Maison des Solidarités

Le Conseil Départemental des Hautes-Alpes a développé en proximité un service d'accueil, d'information et d'accompagnement au sein de la Maison des solidarités : assistante sociale de secteur, coordinatrice APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), sage femme, consultations nourrisson...

Le Logis des Jeunes

Le Logis des Jeunes des Écrins est une résidence sociale qui accueille des jeunes de 16 à 30 ans (salariés, apprentis, intérimaires, stagiaires, saisonniers...), pour leur permettre de poursuivre une formation ou accéder à un emploi. Une équipe de professionnels accompagne au quotidien les résidents dans leurs différentes démarches (administratives, emploi-formation...) et propose des animations.

Le Logis est géré par l'association Bâtir et le personnel est mis à disposition par la Communauté de communes du Pays des Écrins.



Logis des jeunes des Ecrins à L'Argentière

© CCPE



Un maillage de services de proximité (5)



Services aux saisonniers

Située à Puy-Saint-Vincent 1800 et ouverte depuis l'hiver 2007, la **Maison des saisonniers** comporte 20 logements meublés et équipés à destination principalement des travailleurs saisonniers.

Le taux d'occupation annuel fluctue autour des 30 % (36,6 % en 2012 et 32 % en 2013). L'occupation est quasi-totale sur les mois d'hiver (fin décembre à mars) mais très faible sur la saison estivale, ce qui reflète pour partie la moindre activité touristique en période estivale, ainsi que la provenance, plus locale, des travailleurs saisonniers.



Maison des saisonniers
© CCPE

Le Pays du Grand Briançonnais propose un **portail** à destination de ses travailleurs et employeurs saisonniers « **Esprit Saison** » :

- Pour les employeurs, il s'agit de faciliter ses démarches de recrutement, de fidéliser son personnel et d'avoir une gestion optimale de ses équipes ;
- Pour les travailleurs saisonniers, il permet de trouver les services nécessaires à une bonne intégration sur le territoire (emploi, logement, droit, formation).



Interface portail internet
© Esprit saison

Mobilité interne

Voir dans partie 1 : présentation du territoire



Des emplois à l'année et saisonniers



- Offres Pôle Emploi au Pays des Ecrins en 2014

Par secteur d'activité

Secteurs	Nombre d'emplois proposés
Agriculture	1
Banque	5
Commerce	20
BTP	8
Hôtellerie / Tourisme	100
Industrie	3
Installation / maintenance	4
Santé	5
Services	32
Support à l'entreprise	12
Transports	4
Communication	6
Total	200

Par type de contrat

Type de contrats	Nombre d'emplois proposés
CDI	20
CDD entre 12 et 24 mois	12
CDD entre 6 et 12 mois	19
CDD entre 3 et 6 mois	77
Inférieurs à 3 mois	72
Total	200

- Les annonces sont pourvues en moyenne dans un délai de 20 jours environ ;
- Pour mémoire le volume global des offres d'emploi proposées sur le territoire du Pays des Ecrins est passé de 439 en 2010 à 265 en 2012 et à 200 en 2014 (pas de données pour 2013) ;
- Tous les secteurs d'activités sont touchés, mais attention car Pôle Emploi n'a plus le monopole sur la diffusion des offres d'emploi.

Source : RSP, CCPE.



Services de proximité : les principaux enjeux



- Le maintien d'une offre médicale de proximité sur l'ensemble du territoire, en lien avec le vieillissement de la population ;
- L'amélioration de l'information sur l'existence des maisons de santé du territoire et l'offre de soins ;
- La préservation des services de proximité, garants du maintien et de l'installation de populations sur le territoire ;
- Le renforcement des conditions d'accueil des travailleurs saisonniers : services de mise en relation des employeurs et des travailleurs, hébergements...





Le Pays des Ecrins, une destination touristique à qualifier



Positionnement touristique : les atouts du territoire...



Image interne : Pourquoi les visiteurs viennent-ils sur le territoire du Pays des Ecrins ?



Et ses faiblesses...



Image interne : Quelles sont les difficultés rencontrées par les visiteurs sur le Pays des Ecrins ?

D'après les données recueillies par l'Observatoire touristique de Destination Ecrins

IDENTITE DISPERSEE
APPARTENANCE AU PARC PEU MISE EN VALEUR
ACTEURS PROFESSIONNELS FAIBLEMENTS COORDONNES
CONTOURS FLOUS
GOUVERNANCE COMPLEXE ET CONCURENTIELLE
ACCES DIFFICILE
FREQUENTATION TRES FORTE DES SITES MAJEURS
ABSENCE D'AXES DE DIFFERENCIATION TOURISTIQUE
HEBERGEMENTS VIELLISSANTS



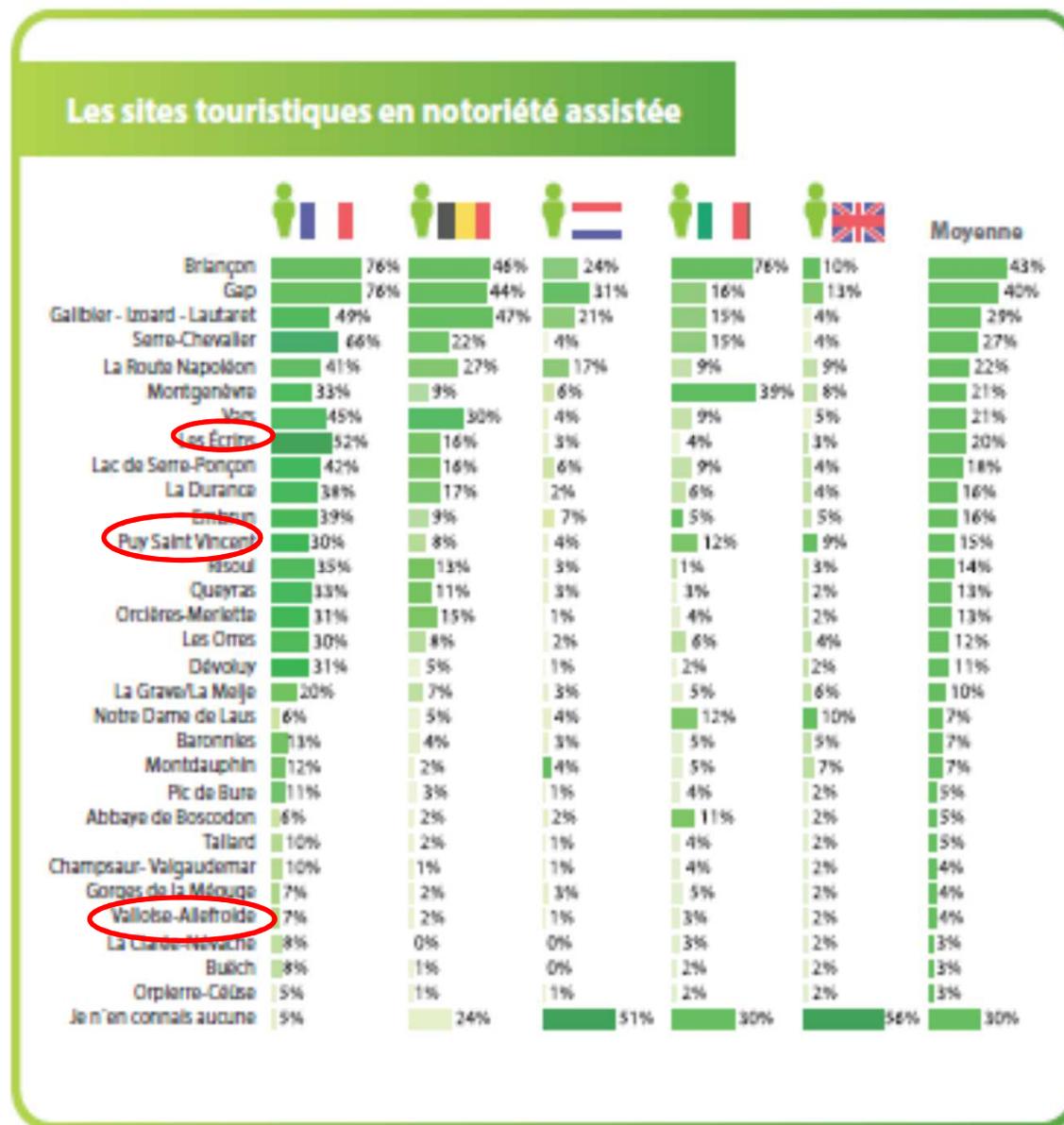
Positionnement touristique : une notoriété faible...



Image externe :

Une **notoriété spontanée faible** pour le département des Hautes-Alpes (seules 5 % des personnes interrogées le connaissent spontanément) et ses principaux sites touristiques (encore plus auprès des clientèles internationales)

Source : ADDET 05



... mais une satisfaction forte des clientèles



Selon une étude de clientèle menée en 2010-2011 sur le Pays des Ecrins :

- 99,6 % de la clientèle a l'intention de revenir ;

- Un indice global de satisfaction de 73 %.

Image externe du territoire, d'après les données recueillies par l'Observatoire touristique de Destination Ecrins

ACTIVITÉS ACCUEIL
HAUTE MONTAGNE
FAMILLE,
AUTHENTICITÉ
SITES REMARQUABLES
IDENTITÉ Soleil Calme
PATRIMOINE
NATURE



Une clientèle familiale...et active



- Une majorité de clients sont français, et parmi eux près de la moitié vient de la région PACA ;
- Plus d'un touriste sur 10 est étranger ;
- Une clientèle plutôt aisée (CSP + professions libérales, cadres, professeurs)
- Une clientèle fidèle.....et vieillissante, à renouveler ?
- Un séjour sur deux représente une clientèle familiale en vacances ;
- Une clientèle active : loisirs (59 %), randonnée et promenade (23 %), patrimoine (17 %), repos (11 %), achats (11 %) ;
- Des spécialistes : alpinistes, sportifs de haut niveau en eau vive, trail, escalade.... ;
- 43 % de séjours estival, 40 % en hiver.

Source : ADDET 05



Positionnement touristique : les principaux enjeux



- Une notoriété « Pays des Ecrins » faible ;
- Une nécessité de lien avec le Parc national des Ecrins ;
- Un positionnement à préciser avec une identité à recentrer ;
- Une destination aux multiples richesses ;
- Une image positive avec un taux de satisfaction important ;



Les hébergements touristiques



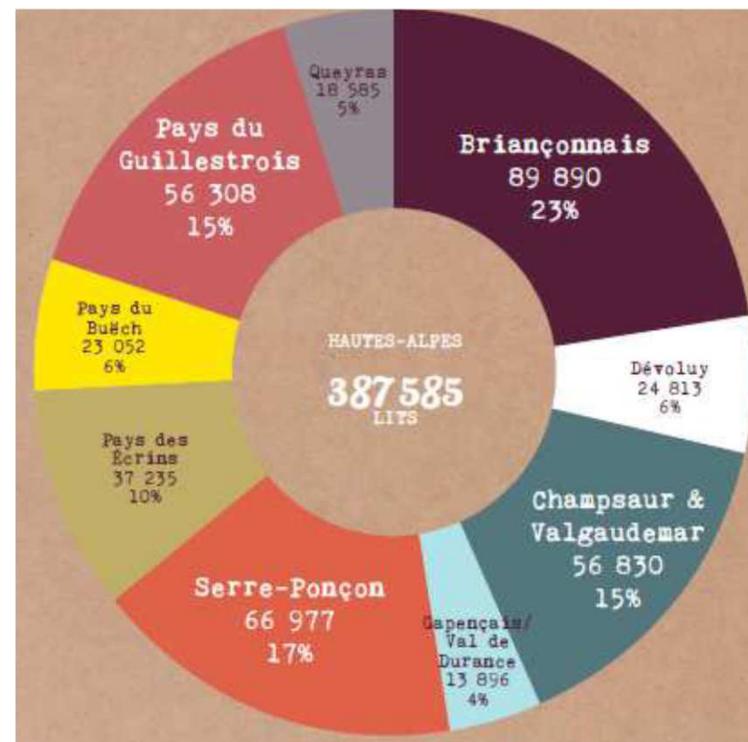
Le Pays des Ecrins représente 6 % des nuitées du département des Hautes-Alpes, et 10 % de la capacité d’hébergement, soit 149 000 séjours et 1 million de nuitées en 2014 – un maintien depuis 2011 après plusieurs années de baisse (40 % en hiver, 43 % en été, 17 % le reste de l’année)
 (Source : CG 05)

Les séjours en été sont en général plus longs. Ils représentent 46 % des nuitées.

L’hébergement marchand représente 55,5 % des capacités, 44,5 % pour les résidences secondaires (Source : Observatoire Destination Ecrins). Au sein de l’hébergement marchand, on compte 37 % de campings et 34 % de meublés.

80 % des lits se situent en station (PSV, Pelvoux, Vallouise)

Source : Observatoire Destination Ecrins.



Répartition des lits sur le département des Hautes-Alpes en 2014
 (Source : Tourisme 2020, CG 05)



Hébergement touristique : les principaux enjeux



- Une polarisation des hébergements en station
- Une difficulté à accueillir des clientèles supplémentaires faute de capacités d'accueil ;
- De nombreux hébergements vieillissants, des difficultés de mise aux normes des établissements hôteliers ;
- L'absence d'établissements de la « gamme supérieure » ;
- La fermeture des centres de vacances ;
- De nombreux services fermés en dehors des saisons touristiques ;
- Des refuges vieillissants et manquants d'innovation et sans capacité à renouveler les clientèles.



Un territoire nature : des sites naturels remarquables...



Le **patrimoine naturel** du Pays des Ecrins constitue l'un de ses attraits touristiques principaux. Certains **sites remarquables** se distinguent particulièrement :

- *Le Pré de Madame Carle* (commune de Pelvoux) : zone de divagation du torrent de Saint-Pierre, sa formation est le résultat du remblayage à la fin du XVI^{ème} siècle, d'un ancien lac glaciaire. Il offre la vue sur le Glacier Blanc et le Glacier Noir, ainsi que l'accès aux sommets de renom tels que la Barre et le Dôme des Ecrins ;
- *Le site d'Ailefroide* (commune de Pelvoux) : dernier hameau de la vallée de la Vallouise, ce site était autrefois un hameau d'alpages qui devient un village animé en saison estivale (présence de la maison de la montagne) ;
- *Le hameau de Dormillouse* (commune de Freissinières) : unique village habité à l'année situé au cœur du Parc national des Ecrins, accessible après une marche d'approche (maisons anciennes en pierres apparentes et panorama exceptionnel) ;
- *La vallée du Fournel et la réserve biologique des Deslioures* : à l'entrée du Parc national des Ecrins, elle présente une biodiversité très riche, notamment dans le site Natura 2000 des Deslioures, plus grand site européen de « Reines des Alpes » (chardons bleus) ;
- *La vallée de la Vallouise* : avec ses différents villages caractéristiques du territoire et marqués par l'histoire de l'alpinisme, le site d'Entre-les Aygues à Vallouise ;
- *Le lac naturel de La Roche-de-Rame* : constitue un véritable point d'attraction du territoire pour les communes de la Duranc (baignade surveillée, snack, activités d'eau ludique...).



Pré de Madame Carle © PNE



Ailefroide © Ailefroide



Réserve des Deslioures © PNE



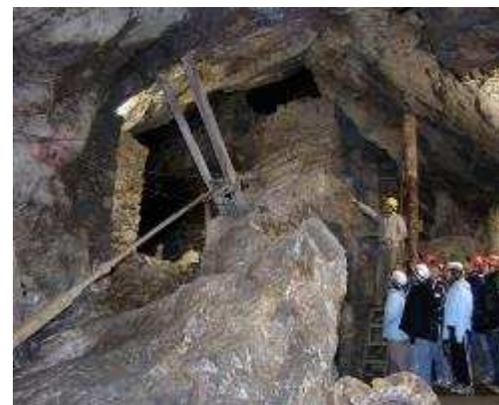
Une offre culturelle et patrimoniale importante



- **20 % des monuments classés du département des Hautes-Alpes**
Le territoire du Pays des Ecrins est doté d'un héritage qui remonte à l'époque romaine avec le site de Rama. Le Moyen-Age lui a transmis des vestiges de châteaux, à l'Argentière-la-Bessée, Rama, ainsi sur le Barry de la Bâtie aux Vigneaux.
- Un **patrimoine religieux** particulièrement remarquable
Au travers des églises à clocher lombard (Vallouise, Les Vigneaux, Saint-Martin-de-Queyrières) et de nombreuses chapelles dont la plupart sont ornées de fresques du XVI^{ème} siècle. Le territoire est également marqué par la présence vaudoise, notamment dans la vallée de Freissinières.
- Les 9 villages du Pays des Ecrins permettent la découverte d'un important **patrimoine bâti et vernaculaire** : maisons à arcades, cadrans solaires, fontaines, fours à pain, moulins...
- Le riche héritage industriel du territoire peut être découvert au travers de **circuits de découverte** :
 - *Circuit de découverte du patrimoine industriel, musée des mines d'argent et visites des anciennes mines d'argent de l'Argentière-la-Bessée ;*
 - *Circuit thématique « De la glace à la lumière », dans le cadre du **Pôle d'Excellence Rurale**, permettant, en 11 sites, de découvrir le parcours de l'eau, des glaciers vers les centrales hydroélectriques (avec visite du Musée hydroélectrique des Claux).*



Eglise Saint-Laurent
Les Vigneaux
© Pays des Ecrins



© Mines d'argent



Offre touristique : des activités diversifiées



Une offre d'activité de pleine nature très riche...mais fortement dépendante des conditions climatiques

- **600 équipements, sites et itinéraires** (ESI) sont recensés sur le Pays des Ecrins, essentiellement des équipement de sports de nature (83 %) : nautique, ski, aérien, escalade, randonnée, via ferrata, canyon, cascade de glace...
- La majorité de ces équipements (51 %) se situent en sites naturels, 29 % sont aménagés (escalade, canoë, via ferrata, certaines boucles de randonnée...).

Source : étude de positionnement stratégique CCPE, Alterespaces – Altimax – ATM, 2009

Une offre parfois perçue comme **réservée aux « grands » sportifs**, voire « **élitiste** »...alors que les sites les plus fréquentés sont « grand public » : exemple Pré de Madame Carle...ce qui souligne un problème de perception du territoire et la nécessité d'un renforcement de sa lisibilité car la clientèle n'est pas que sportive.



© Destinations Ecrins



Activités hivernales : une diversification à renforcer



2 domaines skiabiles alpins :

- Puy-Saint-Vincent (1350 mètres de dénivelé, 75 km de pistes, 12 remontées mécaniques) : une station classée dans le Top 50 des stations françaises ;
- Pelvoux-Vallouise (1050 mètres de dénivelé, 25 km de pistes, 8 remontées mécaniques) : station plus intimiste et familiale.

Des sites et activités « locomotives » sur la saison hivernale (76 % des nuitées hivernales sur Pelvoux/Ailefroide/Vallouise/Puy-Saint-Vincent) – *Source : Observatoire touristique de Destinations Ecrins, hiver 2013/2014* mais des faiblesses liées au vieillissement de certains équipements, à la pauvreté de l'offre et des animations « après-ski ».

4 sites nordiques :

- Pelvoux-Vallouise-Les Vigneaux (environ 30 km de pistes)
- Puy-Saint-Vincent (environ 30 km de pistes)
- Freissinières (environ 10 km de pistes)
- Ailefroide (pistes non tracées)

Une activité essentielle pour la diversification touristique hivernale mais qui reste actuellement économiquement déficitaire.

Des activités complémentaires : promenades, raquettes, chiens de traineau, cascades de glace, ski de randonnée.....qui répondent fortement aux demandes de la clientèle : 20 % de la clientèle pratique ainsi des balades et randonnées pédestres.

Source : Observatoire touristique de Destinations Ecrins, hiver 2013/2014.



Activités estivales : une pluralité à valoriser



L'offre touristique estivale est particulièrement riche sur le Pays des Ecrins mais parfois peu lisible :

- VTT (circuits balisés), VTT descente
- Cyclisme
- Randonnée pédestre : 350 km de sentiers balisés (sentiers de pays, Via Alpina, GR 50 ou 54...)
- Eaux vives : plus d'une trentaine de points d'embarquements ou de débarquements sur l'axe durancien, un stade d'eau vive à l'Argentière-la-Bessée
- Lacs et plans d'eau (celui de la Roche-de-Rame est le plus fréquenté)
- Via ferrata : Les Vigneaux, Puy-Saint-Vincent, Freissinières, L'Argentière-la-Bessée
- Escalade
- Trail : le Pays des Ecrins bénéficie du label « Station de Trail © » (15 parcours classés en différentes catégories et un stade de trail)
- Alpinisme : le Pays des Ecrins est marqué par sa longue histoire de l'alpinisme et permet la réalisation de nombreuses courses

De nombreux professionnels sont présents pour encadrer les différentes pratiques.

Les pratiques estivales, bien qu'encore essentiellement marquées par la randonnée pédestre (39 % des activités pratiquées selon les données de l'Observatoire touristique de Destinations Ecrins pour l'été 2014) évoluent cependant vers plus de **diversité et de souhait de découverte**.

Le territoire des Ecrins dispose des atouts pour y répondre mais doit veiller à harmoniser, structurer son offre et à la rendre plus lisible (création de package APN/découverte du patrimoine culturel, amélioration de la signalétique et des équipements...).



Offre touristique : les principaux enjeux



- Le maintien de la clientèle existante et la poursuite des efforts de diversification ;
- Le renforcement de la qualité de l'accueil ;
- La conciliation de l'activité touristique avec la préservation des sites naturels sensibles ;
- Une mise en cohérence et une meilleure lisibilité de l'offre existante ;
- Une meilleur coordination à trouver avec le Parc national des Ecrins ;
- La diversification de l'offre autour de la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel et des savoir-faire locaux (grâce notamment aux labels existants), du tourisme participatif.





Le Pays des Ecrins, un territoire en quête d'une meilleure gouvernance touristique



L'organisation de la compétence tourisme (1)



Rappel des faits :

- 2004 : création d'un Office de tourisme intercommunal (OTI) portant les compétences de promotion, accueil et information ;
- Difficultés liées à l'absence de projet partagé et de moyens adaptés ;
- *Décembre 2012* : réorganisation de la compétence tourisme avec un retour aux communes de l'accueil, de la promotion de leur territoire et de l'évènementiel. Création de l'Office de Promotion du Pays des Ecrins (OPPE) « *Destination Ecrins* ».

Un partage de la communication et de la promotion entre l'OT intercommunal *Destinations Ecrins* et les OT locaux :

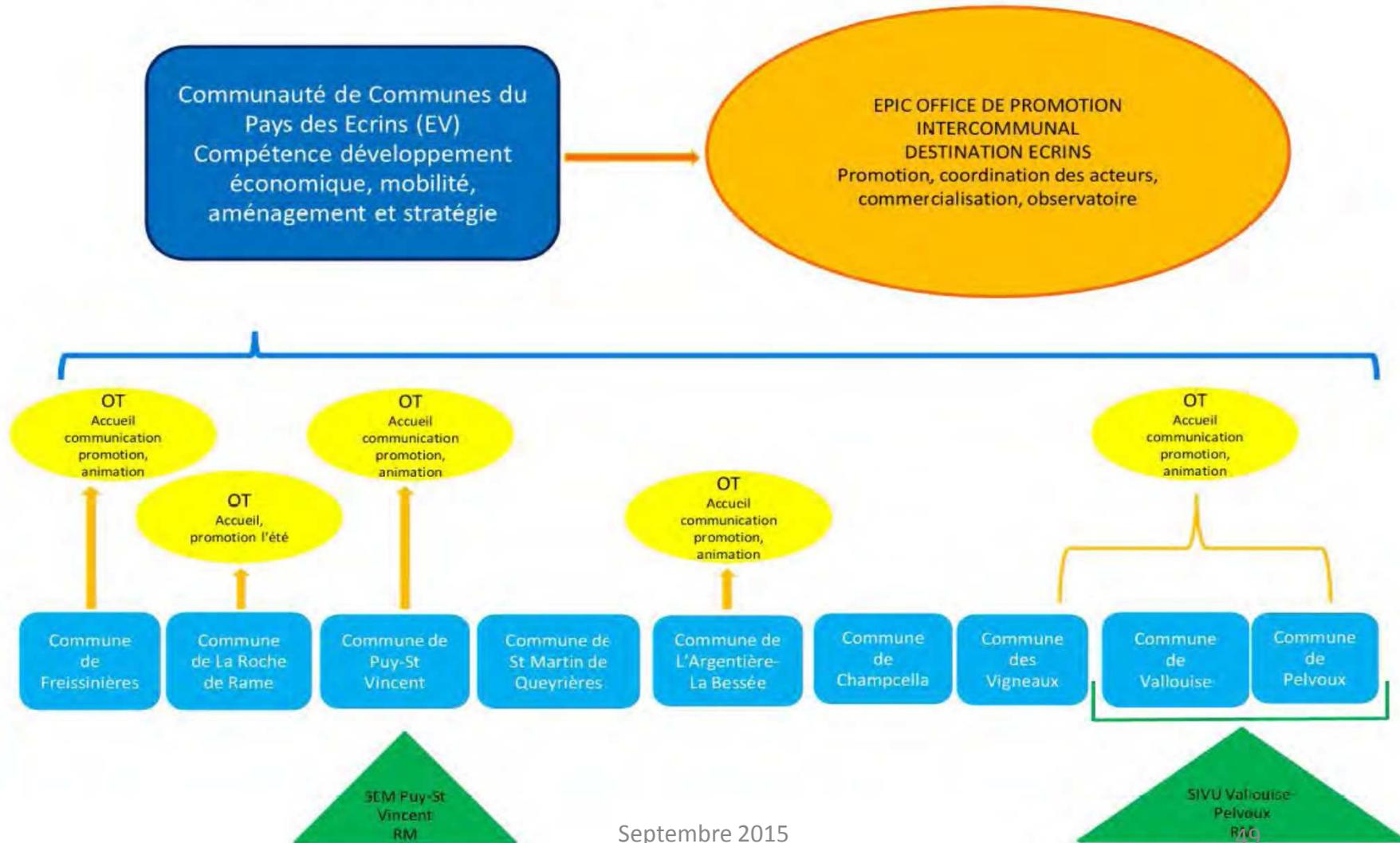
- Multiplicité des outils de communication (doublons générateurs de coût pour la collectivité) ;
- Confusion du message promotionnel d'ensemble qui contribue à la faible lisibilité externe du territoire ;
- Entretien d'une « concurrence interne » au territoire (énergie mal déployée...).



L'organisation de la compétence tourisme (2)



Schéma d'organisation Espace Valléen du Pays des Ecrins



L'organisation de la compétence tourisme (3)



....Dans le cadre d'un contexte réglementaire qui évolue :

Intégrer les impacts du projet de loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) sur l'organisation du tourisme en montagne

- La Communauté de Communes exerce de plein droit, en lieu et place de ses communes membres, les compétences en matière de promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme (article L134-2 Code du tourisme), sachant que les EPCI à fiscalité propre existant à la date de publication de la loi NOTRe devront se mettre en conformité avec cette dernière avant le **1^{er} janvier 2017** ;
- Une souplesse est prévue pour les EPCI sur lesquels il existe une ou plusieurs stations classées de tourisme ou des marques territoriales protégées . L'Office de Tourisme de la station classée ou de la marque territoriale protégée pourrait rester en place mais sa gouvernance ne sera plus du ressort du niveau local, mais bien de l'EPCI en définissant les modalités de mutualisation des moyens et des ressources des offices du tourisme intercommunaux existants sur son territoire.



Gouvernance touristique : les principaux enjeux



- La structuration de la compétence tourisme autour d'un véritable projet de territoire et d'une stratégie partagée : **l'OT ne doit pas être une « fin en soi » mais au service d'une stratégie déclinée en programme d'actions ;**
- La définition d'un mode de gouvernance équitable pour l'ensemble des acteurs ; identifier les rôles et contributions de chaque commune du territoire pour mettre en œuvre le projet stratégique.



Synthèse : enjeux croisés (1/2)



- Un territoire à l'identité dispersée, constitué de plusieurs zones renommées mais ne présentant pas de visibilité et une faible notoriété externe en tant qu'entité touristique « Pays des Ecrins » ;
- Une mobilité complexe, tant dans l'accès au territoire que dans les déplacements internes ;
- Un territoire riche de son patrimoine naturel et culturel, mais inégalement mis en valeur ;
- Un atout clé, le Parc national des Ecrins, cependant peu lisible et intégré aux démarches de promotion du territoire ;
- Des clientèles touristiques variées, en attente de services, d'hébergements et d'activités diversifiés ;



Synthèse : enjeux croisés (2/2)



- Une saisonnalité touristique qui rythme le fonctionnement des services du territoire ;
- Des compétences touristiques segmentées et peu lisibles, pouvant brouiller le travail de promotion d'ensemble du territoire ;
- Des communes présentant des caractéristiques différentes, mais des possibilités de contributions complémentaires dans le cadre de la définition d'un projet de développement touristique commun.

